



## 3<sup>ème</sup> Concours d'Ensembles de Flûtes

Samedi 14 et dimanche 15 Avril 2018

### Règlement du concours

#### Conditions de participation

Le concours est ouvert à tout ensemble de flûtistes de 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> cycles, cycles pré-professionnels, des écoles de musique et des conservatoires, ainsi qu'aux flûtistes amateurs hors cursus, sans limite d'âge. Un ensemble doit être constitué d'un minimum de 4 flûtistes et d'un maximum de 16 flûtistes. Il peut être dirigé ou non.

Sont autorisés : uniquement tout instrument de la famille des flûte-traversières. Les professeurs ne sont pas autorisés à jouer au sein d'un ensemble (ils peuvent en revanche diriger l'ensemble). Le concours est ouvert au public dans la limite des places disponibles (hors entrée au festival). Tout enregistrement photo ou vidéo (hors presse) sera interdit lors du concours. L'organisation du concours se réserve le droit de photographier, de filmer les ensembles participants au concours et de diffuser ces informations sur leur site. Les frais liés au concours (transport, repas, hébergement...) restent à la charge des participants. L'organisation du concours décline toute responsabilité en cas de perte, vol, casse ou autres accidents survenus sur des instruments lors de la manifestation.

#### Dates et lieu du concours

Le concours aura lieu les samedi 14 Avril (journée) et dimanche 15 Avril (matin) au Triangle de Huningue, 3 rue de Saint-Louis, 68330 HUNINGUE, FRANCE. L'ordre de passage des ensembles sera déterminé par l'organisation du concours.

#### Catégories

Les ensembles seront jugés suivant leur niveau :

♪ **Catégorie ADAGIO**: flûtistes de 1<sup>er</sup> Cycle

♪ **Catégorie ANDANTE**: flûtistes de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles

♪ **Catégorie ALLEGRETTO**: flûtistes de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles, ainsi que les flûtistes amateurs et hors cursus

♪ **Catégorie VIVACE**: flûtistes de 3<sup>ème</sup> cycle inscrits en DEM et + (maximum étudiants en Bachelor: BAC +3)

L'organisation du concours se réserve le droit de vérifier le cursus des inscrits et de réorienter l'ensemble, le cas échéant. **Important : Les titulaires d'un Bachelor ne peuvent pas concourir.**

## Programme

Les candidats devront présenter un programme de leur choix sur le schéma suivant:

- **Catégorie ADAGIO** : 1 pièce (entre 2 et 5 minutes)
- **Catégorie ANDANTE** : 2 pièces de styles différents (entre 5 et 10 minutes)
- **Catégorie ALLEGRETTO** : 2 pièces de styles différents (entre 7 et 15 minutes)
- **Catégorie VIVACE** : 3 pièces de styles différents (entre 15 et 20 minutes)

Chaque œuvre présentée devra être composée au minimum de 4 voix écrites. (Œuvre existante ou création/composition). Pour les groupes de plus de 4 participants, les voix peuvent être doublées.

**Les photocopies sont strictement interdites lors du concours.** Un exemplaire original sera à remettre au jury le jour du concours.

## Jury et Prix

Le jury sera composé de :

- ♪ Annick SARRIEN-PERRIER , Présidente du jury
- ♪ de membres de TRAVERSELAIR
- ♪ un membre extérieur invité

Le jury se réserve le droit d'interrompre une prestation (pour raison de minutage par exemple). Les décisions du jury seront sans appel.

Prix : Bons d'achat, CDs, accessoires...

L'annonce des résultats et la remise des prix se fera le dimanche 15 avril à 15h30. Les lauréats de chaque catégorie sont invités à se produire en première partie du concert de l'ensemble TRAVERSELAIR, le 15 avril à 17h30.

## Frais d'inscription

- Ensemble de 4 à 6 participants: 40 euros.
- Ensemble de 7 à 12 participants: 60 euros.
- Ensemble de 13 à 16 participants : 80 euros

Le bulletin d'inscription ainsi que le règlement (par chèque, à l'ordre de Traverselair) sont à envoyer à l'adresse suivante :

TRAVERSELAIR  
Mme Julie Girardin- Körper  
2 rue du château  
68770 AMMERSCHWIHR.

Les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles. L'inscription sera validée après réception du règlement. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de désistement. Un email accusant réception de votre inscription sera envoyé au référent de l'ensemble. Il lui sera par la suite demandé des précisions sur le programme présenté.

**Date limite des inscriptions: 1er mars 2018.** Aucune inscription ne sera acceptée après cette date (cachet de la Poste faisant foi)

Toute inscription au concours signifie l'acceptation du dit règlement.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter :

CELINE THERRY, vice-présidente : 06 67 26 42 07

JULIE GIRARDIN, trésorière : 06 86 21 78 68